

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Desjardins d'Alma, tenue le lundi 14 avril 2025 à 18 h 30 en rencontre virtuelle, sous la présidence de monsieur Maxime Tremblay.

1. Ouverture de l'assemblée

1.1. Mot de bienvenue

M. Tremblay adresse le mot de bienvenue d'usage aux personnes présentes à cette 88e assemblée générale annuelle et présente les gens qui l'accompagnent à l'animation et au soutien.

- M. Richard Villeneuve, directeur général de la Caisse
- M. Jean Lamoureux, secrétaire du conseil d'administration, assisté par madame Jacinthe Bouchard, directrice service aux membres et soutien aux ventes et Sonia Guérin, adjointe à la direction générale
- Mme Gladys Harvey. Vice-présidente du conseil d'administration et présidente du comité de Mise en candidature.

Il précise que le conseil d'administration a choisi d'offrir une formule d'assemblée à distance, ce qui implique que le vote sera en direct, à distance sur certains sujets alors que d'autres sujets feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) prochains jours.

1.2. Message du président du Mouvement Desjardins

Présentation du message enregistré pour les membres, par le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins M. Guy Cormier.

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1. Règles pour participer à l'AGA

Une capsule vidéo présente le déroulement de l'AGA, le fonctionnement du vote en direct etc. M. Tremblay précise la définition de membres de plein droit ayant le droit de proposition et de vote.

2.2. Nomination des personnes scrutatrices

Le président déclare l'assemblée officiellement ouverte et procède à la nomination des scrutateurs.

Il recommande :

Mme Sonia Guérin

Mme Jacinthe Bouchard

M. (retiré) propose d'adopter la recommandation et est appuyé par Mme (retiré).

À la suite du vote, la proposition de nommer Mme Sonia Guérin et Mme Jacinthe Bouchard comme personnes scrutatrices est adoptée à l'unanimité.

2.3. Adoption de l'ordre du jour

M. Jean Lamoureux fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1. Mot de bienvenue
 - 1.2. Message du président du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
 - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 avril 2024
3. Retour sur l'année 2024
 - 3.1. Rapport du conseil d'administration
 - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3. Rapport financier
 - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote
 - 5.1. Adoption de résolutions spéciales
 - 5.1.1 Adoption de la modification au règlement intérieur de la caisse et Règlement intérieur relatif à la rotation des administrateurs de la Caisse
 - 5.2. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)
(vote en différé)
 - 5.3. Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.3.1. Nomination des officiers pour la période d'élections
 - 5.3.2. Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.3.3. Présentation des personnes candidates
 - 5.2.2. Élection par acclamation
 - 5.4. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. Fin de la rencontre et remerciements
7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

M. (retiré) propose l'adoption de l'ordre du jour et la proposition est appuyée par Mme (retiré).

Par suite du vote, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 avril 2024

Le président rappelle que tel que mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, nous n'en ferons pas la lecture ni le résumé. Nous sommes ainsi prêts à procéder à l'adoption.

M. (retiré) propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée tenue le 15 avril 2024 et la proposition est appuyée par Mme (retiré).

À la suite du vote, la proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Retour sur l'année 2024

3.1. Rapport du conseil d'administration

Il est maintenant temps de procéder au rapport du conseil d'administration.

Le président présente d'abord les membres du conseil d'administration :

- M. Maxime Tremblay, président
- Mme Gladys Harvey, vice-présidente
- M. Jean-Yves Lamoureux, secrétaire
- Mme Michel Desgagné, administrateur
- Mme Joe-Annie Desmeules, administratrice
- Mme Nathalie Duperré, administratrice
- Mme Jany Fortin, administratrice
- Mme Nathalie Gauthier, administratrice
- Mme Annie Gilbert, administratrice
- Mme Agathe Girard, administratrice
- M. Mario Harvey, administrateur
- M. Frédéric Morin, administrateur
- M. Martin Sauvé, administrateur

Il tient à remercier chacun d'entre eux pour leur apport à notre coopérative et d'être de fidèles représentants de nos membres et de notre communauté.

Le président présente le rapport du CA, en décrivant les événements importants qui ont marqué la dernière année, les dossiers importants à venir et nos fiertés :

- Fier de nos 125 ans d'existence ;
- Notre devoir d'être un leader socioéconomique de taille ;
- Notre présence pour les membres ;
- Le partage de nos solutions numériques innovantes ;
- Des actions concrètes pour le développement durable
- Les efforts soutenus à l'égard de développement durable ;

M. Tremblay a mis en lumière tout ce que Desjardins a apporté à la communauté en 2024 au moyen de différents leviers. La Caisse demeure présente pour l'ensemble de ses membres et les communautés et continuera de les accompagner vers l'autonomie financière selon leurs projets de vie et leurs objectifs, notre but étant de créer de la richesse pour ceux-ci. Les organismes de notre territoire via notre Fonds d'aide au développement du milieu sont eux aussi considérés ayant pu profiter de sommes substantielles pour leurs projets.

3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Monsieur Maxime Tremblay transmet à l'assemblée le rapport sur la surveillance des règles déontologiques pour la dernière année se terminant le 31 décembre 2024 :

- ✓ Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- ✓ Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- ✓ La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3. Rapport financier

On présente tout d'abord une courte capsule vidéo portant sur l'évolution des résultats financiers.

Avant de partager la capsule vidéo présentant le rapport financier au 31 décembre 2024, M. Richard Villeneuve, directeur général partage aux membres la force de notre Desjardins par les résultats du Mouvement en 2024.

M. Villeneuve adresse des remerciements aux employés, aux administrateurs, ainsi qu'aux membres, pour ces excellents résultats financiers.

Les membres sont invités par le président à soumettre leurs questions ou leurs commentaires sur certains sujets plus spécifiques. Il précise que si le temps ne permet pas de le faire, un suivi sera assuré dans les meilleurs délais.

3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

M. Tremblay présente une capsule vidéo contenant le bilan de nos engagements dans le milieu et les détails de nos initiatives de l'année 2024.

Pour donner suite à la capsule, M. Tremblay informe les membres qu'un nouvel exercice de planification de notre engagement dans le milieu a été effectué en 2024 tel que promis lors de l'AGA l'an dernier. Le nouveau plan a permis de réévaluer nos priorités d'investissement. Celles-ci sont donc spécifiques à la caisse. La nouvelle politique de contribution sera rendue publique à la population via notre site Internet pour assurer la transparence de l'utilisation du FADM. Elle sera en ligne au courant du mois de juillet 2025.

Une capsule vidéo de la caisse scolaire est présentée. Nous sommes heureux de voir 13 écoles sur 13 de notre région participer à la caisse scolaire. Le devoir d'éducation financière fait partie de nos valeurs. Il est mentionné qu'il n'y a pas que les jeunes qui sont accompagnés au courant de leur cycle de vie. Les jeunes adultes ainsi que les aînés ont eu l'opportunité d'assister à plusieurs conférences.

Pour conclure, il nous démontre la contribution financière de la caisse à la communauté via la ristourne, le FADM et aussi le Fond du Grand Mouvement (FGM). Plusieurs milliers de dollars encore cette année et un total de 2 100 K\$ dans notre région depuis sa fondation en 2018.

4. Période de questions

1- M. (retiré) demande : que veut dire instruments financiers dérivés ?

Le directeur général explique les outils et leviers pour équilibrer les revenus d'épargne et dépenses d'intérêts. Le tout étant très important dans ces années de fluctuations.

2- M. (retiré) demande : quel est l'ajustement de (-1) de ristourne de l'an dernier ?

M. Villeneuve éclairci ce point par les ristournes rejetées d'année en année où il n'est pas possible de remettre les sommes.

5. Propositions soumises au vote

5.1. Adoption de résolutions spéciales

5.1.1. Adoption de la modification au règlement intérieur de la caisse (article 8.1) et Règlement intérieur relatif à la rotation des administrateurs de la Caisse (article 10.2)

Le président, M. Tremblay fait la lecture complète de la résolution spéciale à adopter. Nous devons effectuer une modification aux articles 8.1 et 10.2 soit le règlement intérieur de la caisse et le règlement intérieur relatif à la rotation. Ceci consiste à la diminution du nombre d'administrateurs et par le fait même un ajustement au règlement de la rotation des administrateurs. Une mesure transitoire en vue de rétablir l'équilibre du nombre de postes en élections est présentée. Ceci donne lieu de modifier le mandat d'un nouvel élu à 2 ans plutôt que 3 ans. Nous sommes ainsi prêts à procéder à l'adoption et au vote de la résolution de modification.

M. (retiré) propose l'adoption de la résolution spéciale 2023 et la proposition est appuyée par Mme (retiré).

À la suite du vote, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Une capsule vidéo sur l'évolution de la ristourne est présentée.

Il précise que toute la documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse et que le scénario qui est recommandé par le conseil d'administration est celui que nous estimons le plus avantageux pour l'ensemble de nos membres et de notre communauté et bien sûr, il est totalement conforme aux encadrements applicables.

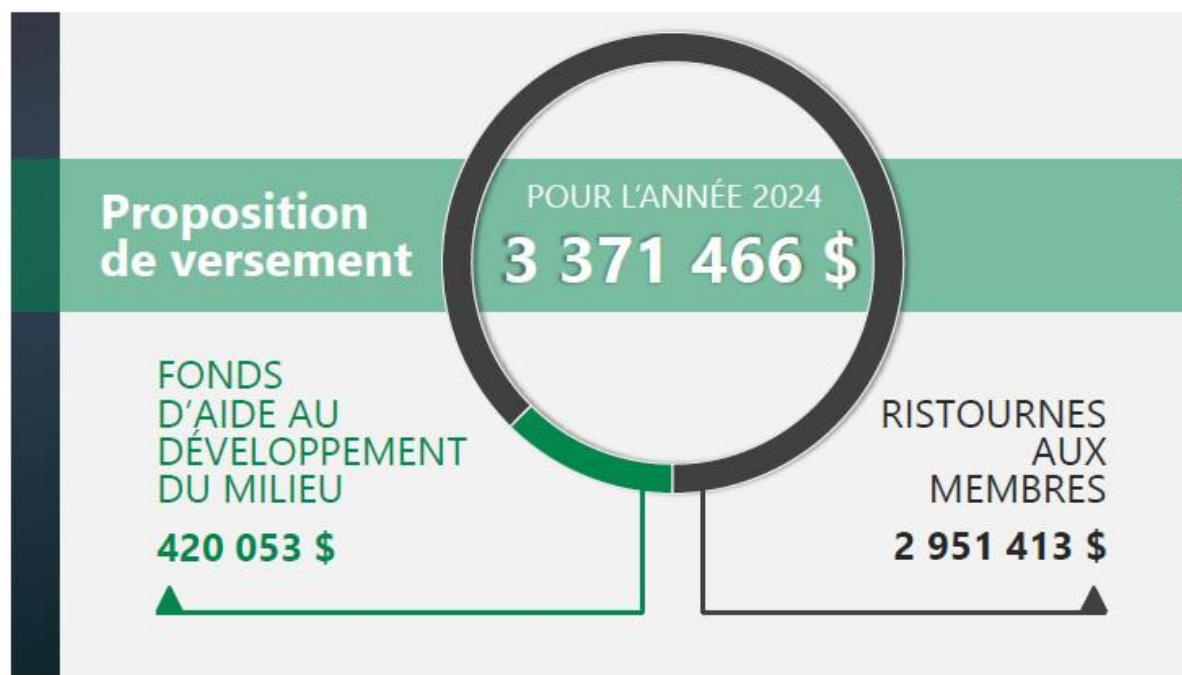
Le président répète le total de nos excédents qui se chiffrent à 11,95M\$ tout en passant la parole au directeur général M. Richard Villeneuve, afin qu'il présente la proposition du partage des excédents de l'exercice terminé le 31 décembre 2024. M. Villeneuve explique le tout ainsi que la proposition du conseil d'administration quant à la répartition de la ristourne.

I EN MILLIERS DE DOLLARS (\$) I

Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	11 952
Virements réglementaires et autres ajustements	1 983
• Affectation/utilisation des réserves plus-value'	960
• Autres éléments du résultat	733
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	291
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(1)
Solde des excédents à répartir	13 935
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(2 604)
• Ristourne	(2 952)
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	768
• Affectation au FADM	(420)
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0
Affectation à la réserve générale	(11 331)
Solde des excédents à répartir	0

FADM
Fonds d'aide au
développement
du milieu

RRE
Réserve pour
ristournes
éventuelles



TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		ÉQUIVALENT
RISTOURNE VOLUMES ¹	PARTICULIERS 8t ENTREPRISES	EN MILLIERS DE \$
Comptes		283
Épargne et placements	0,58\$	350
Fonds		148
Prêts et marges de crédit		900
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	460
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0.58 \$ / 1000 \$ d'achats nets	221
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	513
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23\$/1000\$ honoraires et commissions	77
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		2 951

M. (retiré) propose la recommandation de partage des excédents, appuyée par Mme (retraitée).

Cette proposition de l'assemblée, recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels, sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir.

5.2. Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1. Rapport du comité de mise en candidature

M. Tremblay invite Mme Gladys Harvey, la présidente du comité de mise en candidature à nous présenter leur rapport.

Avant de vous présenter le rapport, Mme Harvey rappelle la démarche du profil collectif enrichi.

Conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers* et le *Règlement intérieur de la Caisse*, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de plus de 20 jours, à partir du 19 janvier 2023 de la façon suivante :

- affichage dans tous nos établissements
- diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite, notre page Facebook)

Pour l'assemblée générale de cette année, 5 postes sont à combler et la Caisse a reçu 5 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur de la Caisse et le Code de déontologie de Desjardins.

Comme indiqué dans l'avis d'appel de candidatures, nous vous rappelons que le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

- des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants seraient un atout : expérience membres/clients, coopération et en gestion d'entreprise
- 0 - 1 femmes et 6- 7 hommes pour maintenir la parité.
- des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : 2- 3 de 18 - 34 ans, 0 ou 1 de 35-49, 2 ou 3 de 50 - 64 ans et 0 ou 1 de 65 ans et plus

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande ainsi que le tableau synthèse des profils des candidats.

Voici maintenant toutes les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année.

- M. Michel Desgagné
- M. Jean-Yves Lamoureux
- M. Frédéric Morin
- M. Martin Sauvé
- M. Maxime Tremblay

5.2.2. Élection par acclamation

La présidente précise que puisque nous avons 5 postes à pourvoir au conseil d'administration et nous que nous avons reçu un nombre de candidatures égal au nombre total de postes à combler. Elle déclare élus :

- M. Michel Desgagné
- M. Jean-Yves Lamoureux
- M. Frédéric Morin
- M. Martin Sauvé
- M. Maxime Tremblay

Elle félicite les nouveaux élus.

5.3 Précisions sur l'exercice de vote en différé et l'annonce des résultats

M. Tremblay rappelle que les membres sont appelés à voter sur la proposition de partage des excédents annuels et les ristournes.

Seuls les membres de plein droit pourront voter par le biais du bouton « mon vote » dans AccèsD ou à partir du lien accessible sur le site Internet de la Caisse. Toute la documentation de référence sera également disponible sur le site (ou sur demande auprès de la Caisse).

Dès la fin de la présentation de ce soir, la période de votation sera ouverte pour les 4 prochains jours. Il sera possible pour les membres de voter jusqu'au 18 avril, à 23h59.

Cette année encore, pour les membres n'ayant pas AccèsD, il sera possible d'utiliser la borne de votation, au siège social de la Caisse situé au 75 boulevard St-Luc à Alma et au centre de services St-Cœur-de-Marie situé au 110, rue Mistouk à Alma.

Le résultat des votes sera publié sur le site Internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle qui a débuté ce soir.

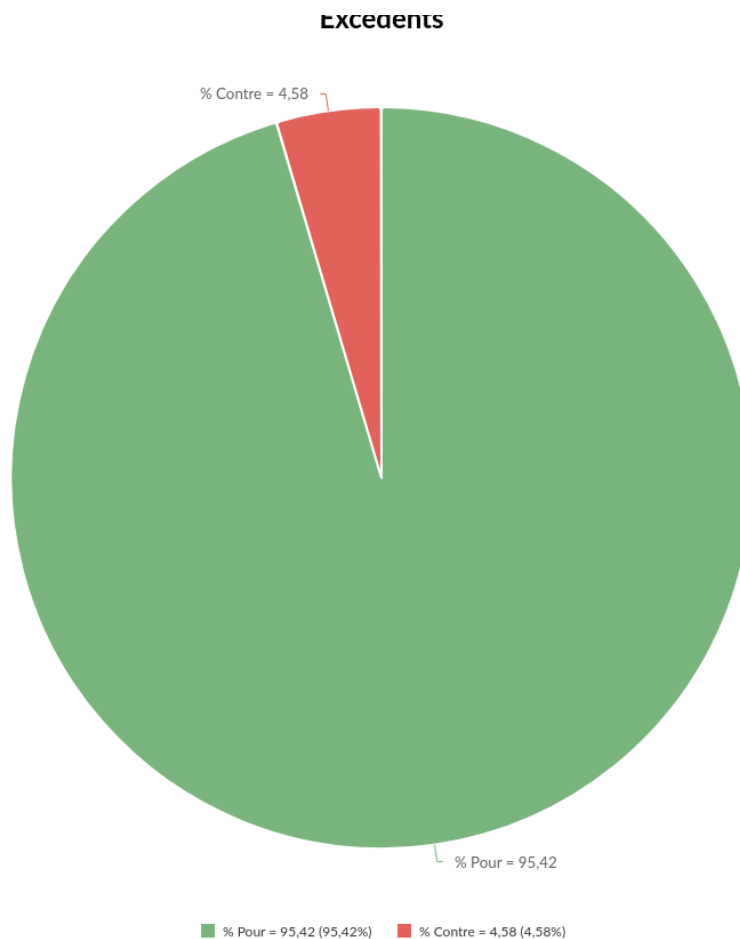
6. Fin de la rencontre et remerciements

Le président procède aux remerciements et félicite les membres du conseil d'administration nouvellement élus.

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le CA :

PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDANTS ANNUELS



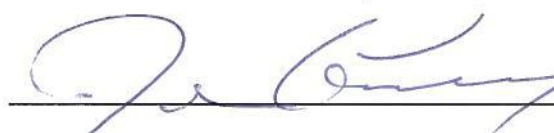
95,42% des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est alors adoptée.

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le 22 avril 2025, à 11h58.



Maxime Tremblay, président



Jean Lamoureux, secrétaire